

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du mercredi 8 juillet 2009

L'An deux mille neuf, le huit juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – Mme DAS/TATIN – Mme NOIZET – M. JULIEN – M. PETITNIOT – M. GARY – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS – M. ROSA – Mme GROGNET – Mme DERUERE – M. CARPENTIER.

Absents : M. LEFEVRE – M. LEGRAIN – Melle DEHAUSSY – M. MAQUET – Mme BIDEAUX.

Représentés : M. LEFEVRE par pouvoir à M. JULIEN
M. LEGRAIN par pouvoir à M. PETITNIOT
Melle DEHAUSSY par pouvoir à Mme NOIZET.

Secrétaire de séance : M. ROSA Michel.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2009

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2009 est adopté à l'unanimité.

2. Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance du Saint-Quentinois

Suite à la mise en place d'un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance dans le Saint-Quentinois, le Conseil Municipal désigne Mme NOIZET Annick, Ajointe en charge des Affaires à incidence sociale, pour assurer les fonctions de « conseiller sécurité et prévention de la délinquance ».

Ces conseillers auront pour mission d'identifier et de faire remonter les problèmes rencontrés dans la commune, et seront régulièrement réunis au niveau des cantons ou des communautés de communes pour faire le point sur les problèmes rencontrés et envisager les actions locales à mettre en place.

3. Rénovation de l'éclairage public – Programme de travaux 2010

Le Conseil Municipal adopte une délibération approuvant un projet de rénovation partielle du réseau d'éclairage public (remplacement de 35 points lumineux et pose de 10 prises d'illumination).

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 23 544,01 €, l'USEDA apportant une contribution financière de 11 398,44€.

4. Dissolution de la Caisse des Ecoles

Les Caisses des Ecoles, établissements publics communaux, avaient à l'origine de leur création pour rôle de grouper autour des écoles publiques les personnes désireuses de contribuer au développement de l'instruction primaire, à stimuler la fréquentation des écoles par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille.

Depuis 2002, le législateur, constatant qu'un certain nombre de communes préféraient prendre directement en charge dans leurs services les activités de la Caisse des Ecoles (pour FLAVY-LE-MARTEL, cette activité était exclusivement limitée à l'achat de dictionnaires aux élèves de C.M.2 et à l'encaissement des dons inhérents à cette distribution) a donné la possibilité aux Conseillers Municipaux de dissoudre la Caisse lorsque celle-ci n'avait procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes pendant 3 ans.

La Caisse des Ecoles de FLAVY-LE-MARTEL étant complètement inactive depuis le 1^{er} janvier 2005, le Conseil Municipal adopte une délibération décidant la dissolution de la Caisse, le résultat d'exécution soit 1 581,34 € étant reversé au budget communal.

5. Fête Nationale du 14 Juillet

Les membres du Conseil Municipal mettent au point les derniers préparatifs de la Fête Nationale du 14 juillet.

Informations diverses

1. Recensement général de la population

Le prochain recensement des habitants de la commune sera réalisé en 2010 (collecte des informations du 21 janvier au 20 février 2010).

2. Travaux de réfection Rue du Stade

Le marché a été attribué à l'Entreprise ROUTIERE-MORIN pour un montant de 27 061,29 € T.T.C.

L'exécution de ces travaux a été différée dans l'attente de la réalisation des branchements électriques et téléphoniques des 4 nouveaux logements construits rue du Stade.

3. Travaux de réhabilitation du logement communal n° 6 Place du Général de GAULLE

Les travaux ont démarré le 22 juin ; une réunion hebdomadaire de chantier est prévue chaque mercredi à 8h30.

4. Projet d'aménagement d'un lotissement lieudit « Le Temple »

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'étude technique et financière présentée par l'OPAL de l'Aisne concernant la programmation d'un lotissement en continuité de la rue Fernand CAZE.

5. Rénovation du Bureau de Poste

Des travaux de modernisation, l'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que l'installation d'une nouvelle signalétique sont prévus en 2010.

6. Demandes de subvention D.G.E

Les 3 dossiers présentés (création d'un columbarium et d'un Jardin du Souvenir – réalisation d'allées piétonnes au cimetière communal – rénovation du chauffage de l'église) ont été retenus avec un taux de subvention de 35% du montant hors taxes pour chacune de ces opérations.

Questions d'initiative

- M. CARPENTIER Daniel : - demande l'organisation d'une réunion pour régler le stationnement des véhicules devant l'Ecole PARADIS et la petite salle de Sports du Syndicat du Collège ;
- Mme GROGNET Marie : - dresse le compte rendu de l'Assemblée Générale de la Banque Alimentaire VALOR qui s'est tenue le 24 juin dernier à SERAUCOURT-LE-GRAND ;
- exprime sa satisfaction suite à la rénovation par les employés communaux du blason à l'entrée de la commune ;
- M. GARY Franck : - suggère la mise en place d'un sens unique Rue des Juifs en raison de l'étroitesse de cette voie et du manque de visibilité à l'intersection avec la rue André BRULE ;
- M. PETITNIOT Joël : - signale que les buts du terrain de football seront prochainement démontés pour permettre le réengazonnement de certaines parties détériorées de la pelouse ainsi que l'exécution de petits travaux de rénovation dans le local « Anciens vestiaires » ;
- M. MOUFLIER Alain : - signale que l'exploitation des peupliers a débuté ce jour dans les marais communaux ;
- adresse ses remerciements à Jean-François FAUQUEMBERGUE et Jessica NICOLAU pour la mise en ligne d'une page consacrée aux marais communaux sur le site INTERNET de la Mairie ;
- rappelle qu'il avait été prévu l'organisation d'un concours de pêche inter-actionnaires à l'étang communal loué par actions ;
- donne un compte rendu des 2 concours de pêche qui ont eu lieu les 5 et 6 juillet derniers ; concernant le concours réservé aux jeunes pêcheurs, il a été enregistré une baisse significative des participants par rapport aux années précédentes ;
- Mme DERUERE Christine : - signale avoir constaté que les abords de l'abri implanté sur le terrain de jeunes rue Churchill étaient jonchés de débris divers.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 10 juillet 2009

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Michel ROSA

Danielle LANCO